



MEETING D'OUVERTURE "MEMORIAL ERNEST DONZALLAZ"

Samedi / Samstag 14 mai 2011
Stade St-Léonard - Fribourg

MEETING C

Eiminatoire UBS Kids-Cup / Migros-Sprint / MilLe Gruyère

- Organisation :** CA Fribourg, Case postale 373, 1701 Fribourg
Fax : 026/323.23.86 *Email :* info@caf.ch
- Inscriptions :** de préférence par internet (www.swiss-athletics.ch) ou exceptionnellement par email (**délai : jeudi 12 mai 2011 à minuit**)
Inscriptions également possibles sur place jusqu'à 75 minutes avant la discipline (majoration : Fr. 2.- par discipline).
- Finance d'inscription :** Junior(e)s et Actif/ves : Fr. 10.- par discipline
Cadet(te)s : Fr. 8.- par discipline ou Fr. 5.- pour l'Athletic-Cup
Ecolier/ères : Fr. 5.- pour l'Athletic Cup
Gratuit pour les éliminatoires Migros-Sprint et MilLe Gruyère.
A verser **dans le même délai** sur le no de compte suivant :
IBAN: CH11 0076 8300 1153 4790 0 (BCF Fribourg/FKB Freiburg)
CA Fribourg, CP 373, 1701 Fribourg.
- Licences :** Obligatoires dès la catégorie cadet(te)s B. Les licences devront être présentées au plus tard 60min avant la compétition lors du retrait des dossards.
Les athlètes membres des clubs fribourgeois ont l'obligation de posséder et de présenter une licence valable dès l'âge de 7ans.
- Essais :** Dans les disciplines techniques de l'**Athletic-Cup**, les athlètes ne disposent que de trois essais chacun. Les cadets pourront sauter à choix avec ou sans zone/anémomètre (homologation)
- Divers :** L'enceinte du stade (terrain et piste) est exclusivement réservé aux compétitions. L'échauffement s'effectue à l'extérieur du stade, ainsi que sur les terrains synthétiques situés à côté de la patinoire.
- Résultats :** Les résultats seront disponibles sur le site internet www.caf.ch dans les heures suivant la fin du meeting. Une liste de résultat sera envoyée par email à chaque club en faisant la demande.
- UBS Kids Cup :** Les résultats seront publiés sur le site www.caf.ch, ainsi que sur le site www.ubs-kidscup.ch.
- Responsabilité :** Les athlètes doivent être assurés personnellement. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vol, etc.

